



Commentaire du lundi 27 janvier 2025

Évangile : Mc 3, 22-30.

En ce temps-là, les scribes, qui étaient descendus de Jérusalem, disaient : « *Il est possédé par Béezéboul ; c'est par le chef des démons qu'il expulse les démons.* »

Les appelant près de lui, Jésus leur dit en parabole : « *Comment Satan peut-il expulser Satan ?*

Si un royaume est divisé contre lui-même, ce royaume ne peut pas tenir.

Si les gens d'une même maison se divisent entre eux, ces gens ne pourront pas tenir.

Si Satan s'est dressé contre lui-même, s'il est divisé, il ne peut pas tenir ; c'en est fini de lui.

Mais personne ne peut entrer dans la maison d'un homme fort et piller ses biens, s'il ne l'a d'abord ligoté.

Alors seulement il pillera sa maison.

Amen, je vous le dis : Tout sera pardonné aux enfants des hommes : leurs péchés et les blasphèmes qu'ils auront proférés.

Mais si quelqu'un blasphème contre l'Esprit Saint, il n'aura jamais de pardon. Il est coupable d'un péché pour toujours. »

Jésus parla ainsi parce qu'ils avaient dit : « *Il est possédé par un esprit impur.* »



Paroles du saint père

Jésus réagit avec des paroles fortes et claires [...] le péché contre le Saint-Esprit est le seul péché impardonnable [...] car il part d'une fermeture du cœur à la miséricorde de Dieu qui agit en Jésus.

Mais cet épisode contient un avertissement qui nous sert à tous. En fait, il peut arriver qu'une forte envie pour la bonté et les bonnes œuvres d'une personne puisse pousser à l'accuser à tort. C'est là un poison véritablement mortel : la malice avec laquelle on veut, avec préméditation, détruire la bonne réputation d'autrui.

Que Dieu nous délivre de cette terrible tentation ! [...] Soyez prudents, car cette attitude détruit les familles, les amitiés, les communautés et même la société.

Vatican News